

## **Entre volonté de coopération et rivalité impériale – Cas des bureaux de poste allemand, indo-britannique et français à Zanzibar (1875–1904)**

Camille Avrillas (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Entre 1875 et 1890, trois bureaux de poste – britannique (qui dépendait de l'Indian post office de 1875 à 1895, puis qui dépendait directement des autorités coloniales), français en 1889 et allemand en 1890 – ouvrent dans la cité portuaire zanzibarite, capitale du sultanat de Zanzibar. Cet État est fondé par la division du sultanat d'Oman et de Zanzibar à la suite de la crise dynastique due au décès de seyyid Saïd Ibn Sultan (1804–1856), le souverain d'Oman, qui avait étendu sa puissance sur la côte orientale de l'Afrique entre les années 1810 et sa mort, en 1856. Ce partage est le fruit d'un arbitrage, d'une ingérence britannique reconnue par un traité franco-britannique, le traité de Paris en 1862.

Lorsque les trois bureaux de poste ouvrent, le sultanat est déjà au cœur des rivalités impériales européennes. Les Britanniques, qui s'étaient imposés dans l'entourage des sultans Majid ibn Saïd (1856–1870) et Barghash ibn Saïd (1870–1888) dès les années 1860, voient les explorateurs allemands Carl Peters (1856–1918), Clemens (1852–1929) et Gustav Denhardt (1856–1917) instaurer deux protectorats en 1884/1885: un dans l'arrière-pays de la côte de Mrima, la côte faisant directement face à l'île de Zanzibar et où le pouvoir du sultan est le plus affirmé, et un sur le sultanat de Witu, non loin de la cité portuaire de Lamu, où des Allemands ouvrirent peu après un bureau de poste. Les Britanniques répondent en instaurant eux-aussi un protectorat à Mombasa. Ce sont aussi les Britanniques qui obtiennent le protectorat sur le sultanat en lui-même après le traité Heligoland-Zanzibar en 1890, signé par l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Quant aux Français, leur influence est moindre, mais elle n'est pas pour autant absente: ils possèdent un consulat ainsi que des maisons de commerce et des missions missionnaires. Surtout, la présence d'intérêt français est un argument pour la France afin de contrebalancer celle des Britanniques dans un secteur qui intéresse les partisans coloniaux français: Madagascar. L'ouverture de ces bureaux est aussi à replacer dans un contexte plus large d'expansion des réseaux postaux occidentaux dans le monde ainsi que de pratiques postales: carte postale, usage des timbres, etc. Entre 1889 et 1904, le bureau de poste devient un enjeu des rivalités entre les Britanniques, les Allemands et les Français à Zanzibar dû fait de l'instauration de leurs contrôles coloniaux dans l'océan Indien occidental. Ces rivalités s'intégrèrent aussi dans un cadre plus large qu'est celui de l'Union postale. Elles servent les intérêts des usagers puisque derrière la rivalité entre les États, se cache une rivalité financière faisant que la qualité du service est tout autant importante.

Dès lors, nous nous demanderons en quoi la période du *Scramble*, le partage de l'Afrique, fut un défi pour l'Union postale, défi qui se règle entre les Nations concernées, mais dans lequel l'Union postale fut un outil des pressions entre les États et également un agent de la mondialisation «postale». Pour y répondre, nous nous sommes appuyés sur des sources diplomatiques et consulaires française et britannique ainsi que, dans une moindre mesure, des sources privées.